

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 26 novembre 2021

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Objet : R-4165-2021 Énergir – Demande d'autorisation pour réaliser un projet visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau d'Énergir / DEMANDE DU ROEE DE RECTIFIER LA DÉCISION D-2021-155**

Chère consœur,

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) fait suite à la décision [D-2021-155](#), rendue par la Régie de l'énergie le 24 novembre 2021.

Il demande respectueusement à la Régie de rectifier la page 3 de cette décision, comme le lui permet l'article 38 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*<sup>1</sup>, afin d'ajouter le nom de Me Gabrielle Champigny, qui a assuré la représentation du ROEE avec le soussigné dans le dossier en rubrique.

Sous le nom du ROEE, nous devrions donc lire : « représenté par M<sup>e</sup> Gabrielle Champigny et M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler; ».

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/fsg

cc.

Me Marie Lemay Lachance, Énergir  
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Bertrand Schepper, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROEE

<sup>1</sup> RLRQ, c. 6.01.